Le stage de découverte du monde professionnel

Quand ?

Du 19 au 23 janvier 2026

Les modalités du stage

- Ce stage fait partie intégrante du processus d'**orientation** : il permet aux élèves de conforter leur idée première ou de la modifier selon la façon dont se sera déroulée la séquence.
- Les stages à l'**étranger** sont autorisés.
- **Contacter** l'entreprise → faire remplir la **convention** de stage à l'entreprise → faire **signer** par les parents → **rendre au PP** pour signature par la Direction du collège

⚠ La date limite de rendu pour cette convention est fixée au **VENDREDI 28 NOVEMBRE**

Entre :

1. **L'entreprise :**

Cachet ou nom de l'entreprise

Représentée par M ……
en qualité de chef d'entreprise ou de responsable de l'organisme d'accueil
☎: …… (où joindre le maître de stage)

Adresse mail : ……

D'une part, et

TITRE II - DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

A - Annexe pédagogique

Nom et qualité du responsable de l'accueil en milieu professionnel (tuteur). : ……

<u>Le tuteur de l'élève ne doit pas être l'un de ses parents (responsables légaux).</u>

…… **☎ ligne directe :** ……

Période du stage : Entre le 19 et le 23 janvier 2026

Lieu – adresse où le stage se déroule :……

Secteur d'activité de l'entreprise :……

Modalités particulières : ……

Le cas échéant, préciser si un (des) autre(s) élèves(s) du collège Jacques Prévert est(sont) pris en charge par l'entreprise dans le cadre d'une convention identique :
Nom(s) – Prénom(s) : ……

HORAIRE HEBDOMADAIRE MAXIMUM (5 jours) (cf. Annexe 3 du BO n°34 du 18 septembre 2003) :

30h pour les élèves de moins de 15 ans et 35h pour les élèves de plus de 15 ans.
Ces heures doivent être obligatoirement réparties entre 6h et 20h.
Horaire journalier : 7h maximum.
Pause obligatoire d'au moins 30 minutes après 4H30 de présence. Deux jours de repos consécutifs.

HORAIRES journaliers de l'élève du **19 AU 23 JANVIER 2026**

	MATIN	Nbre d'heures	**APRÈS-MIDI**	Nbre d'heures	**Déplacements (voiture/à pieds)**	Repas (collège/domicile élève)
Lundi	De à		De à			
Mardi	De à		De à			
Mercredi	De à		De à			
Jeudi	De à		De à			
Vendredi	De à		De à			
	Nombre d'heures		**Nombre d'heures**			
		TOTAL HEURES DE STAGE :				

Modalités de la concertation qui sera assurée pour organiser la préparation, contrôler le déroulement de la période en vue d'une véritable complémentarité des enseignements reçus :

Activités prévues (**à compléter obligatoirement par le maître de stage**)

Compétences visées (**à compléter obligatoirement par le maître de stage**)

Modalités d'évaluation de la séquence d'observation en milieu professionnel (certificat de stage fourni par l'élève).

- Rapport de stage

<table>
<tr><td rowspan="2">Fait à ……, le ……

Signature du chef d’entreprise ou du responsable de l’accueil en milieu Professionnel et cachet de l’entreprise <u>(tampon obligatoire)</u></td><td colspan="2">Vu et pris connaissance, le ……</td></tr>
<tr><td>Signature des parents ou du responsable légal,</td><td>Signature de l’élève,</td></tr>
<tr><td>Fait à……, le ……

Signature de l’enseignant,</td><td colspan="2">Fait à St Genis Pouilly, le……

Signature du chef d’établissement,</td></tr>
</table>

Le rapport de stage

- Une **trame** vous sera fournie pour le rédiger
- Vous disposerez également de la **grille de notation** et d'**évaluation**
- à rendre en version numérique

A rendre le 23 février 2026 AU PLUS TARD